



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/1994/27
13 janvier 1994
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 13 JANVIER 1994, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 12 janvier 1994 qui vous est adressée par M. Muhammad Saïd Al-Sahaf, Ministre des affaires étrangères de la République d'Iraq, concernant le largage de tracts par l'aviation militaire américaine, en coordination avec le régime koweïtien, qui poursuit ainsi ses actes d'hostilité et de provocation.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe, la lettre du Ministre des affaires étrangères de la République d'Iraq, comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Nizar HAMDOON

Annexe

LETTRE DATEE DU 12 JANVIER 1994, ADRESSEE AU PRESIDENT
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES DE L'IRAQ

J'ai l'honneur de me référer à mes lettres datées respectivement des 9 et 16 décembre 1993 contenant des informations détaillées sur les actes d'hostilité et de provocation perpétrés par des avions militaires américains et autres qui, venant d'Arabie saoudite et du Koweït, violent l'espace aérien iraquien. Ces actes ont eu lieu les 7, 8, 9, 10, 11 et 12 décembre 1993.

Monsieur le Président,

Après avoir mené une enquête sur ces agressions et provocations, nous sommes arrivés à la conclusion que le régime koweïtien est à l'origine de ces actes, en coordination avec la partie américaine, qui a imposé par la force et illégalement une zone d'exclusion aérienne dans le sud de l'Iraq depuis le mois d'août 1992.

Tout en appelant votre attention sur ces faits, nous vous demandons de porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Le Ministre des affaires étrangères
de la République d'Iraq

(Signé) Muhammad Saïd AL-SAHAF

Bagdad, le 12 janvier 1994
